



Mairie de Ramatuelle

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2023

ORDRE DU JOUR

0. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 décembre 2022.

FINANCES

- | | |
|-------------|---|
| L. VILLEMIN | 1. Centre Communal d'Action Sociale : avance sur subvention 2023. |
| L. VILLEMIN | 2. Collège Victor Hugo – Participation à un voyages scolaire à Vars. |
| L.VILLEMIN | 3. Abrogation de la délibération n°117/2022 du 15 novembre 2022 relative au reversement de la taxe d'aménagement communale à la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez. |
| L.VILLEMIN | 4. Modification de la délibération n°68/2022 du 1 ^{er} juin 2022 sur la fixation du tarif de la taxe de séjour 2023 suite à l'instauration d'une taxe additionnelle régionale. |

FONCIER

- | | |
|--------------|--|
| D. MITELMANN | 5. Lancement de la procédure n°1 de révision allégée du plan local d'urbanisme à objet unique « site de l'hôtel du Baou ». |
|--------------|--|

CONCESSION DE PLAGES

- | | |
|--------------|--|
| D. MITELMANN | 6. Demande d'avenant n°3 à la concession de plage naturelle de Pampelonne. |
|--------------|--|

ACHAT

- | | |
|---------------------|---|
| D. MITELMANN | 7. Déclaration de procédure sans suite – concession de service public pour la création et l'exploitation de la Zone de Mouillages et d'Equipements Légers de la baie de Pampelonne. |
| E. BAUDARD-CONTESSE | 8. SIVAAD – Avenant n° 1 – SAS ADELIA-n°A003_HYGIENE2021- Lot 02-I 02, lot 03-03, lot 04-I04 et lot 05-I05. |

CONVENTIONS

- | | |
|---------------------|---|
| E. BAUDARD-CONTESSE | 9. Renouvellement de la convention pour l'installation et la gestion d'un rucher par un apiculteur sur un terrain communal. |
|---------------------|---|

E. BAUDARD-CONTESSE 10. Convention de mise à disposition d'un local communal au Comité de Jumelage Ramatuelle - Samatan.

E. BAUDARD-CONTESSE 11. Convention de mise à disposition d'un local communal à l'association « Atelier de théâtre de Ramatuelle »

INTERCOMMUNALITE / SYNDICAT

B. CAIETTI 12. Modification des statuts de la Société Publique Locale « Golfe de Saint-Tropez Tourisme ».

13. Tableau relatif aux contrats et marchés pris dans le cadre de la délégation générale du Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT.